

A2 PREVENTION
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 79 Avenue du 1er Mai
40220 TARNOS
499 112 613 RCS DAX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2025

Proposition de la résolution relative au renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Les mandats de la société CABINET D'AUDIT CHRISTIAN SABAROTS, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société FIDUCIAIRE D'AUDIT ET DE CONSEIL, Commissaire aux Comptes suppléante, étant arrivés à expiration, l'Assemblée Générale :

- décide de renouveler la société CABINET D'AUDIT CHRISTIAN SABAROTS dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030,
- prend acte que la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 821-40, I, alinéa 3 du Code de commerce issu de l'ordonnance n° 2023-1142 du 6 décembre 2023.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 JUIN 2025

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente
Mme Dominique BERGEON-DURQUETY

